Garantie limitée au prorata de 25 ans

Garantie Aluminum

Westlake
Royal Produits de bâtiment[MC]

Merci de votre achat d'un ou de plusieurs produit(s) fabriqué(s) par Westlake Royal Produits de bâtiment. Depuis plus de 40 ans, Westlake Royal est déterminé à répondre aux besoins des propriétaires en fournissant des matériaux de construction de qualité et facile d'entretien. Pour plus de renseignements sur notre gamme complète, veuillez consulter le site **www.WestlakeRoyalBuildingProducts.com**.

Date d'entrée en vigueur:
Cette garantie est en vigueur pour tous les produits posés après le 1er Juin 2015.

Conditions:
Soumis aux conditions de cette garantie, Groupe Westlake Royal Inc. (ci-après désigné « Westlake Royal ») garantit au Propriétaire que ses revêtements, soffites et accessoires en aluminium (« Produits ») sont exempts de tout défaut de fabrication imputable aux matériaux ou à la main d'œuvre s'ils ont été posés selon nos instructions d'installation, et qu'ils ne pourriront pas, ne s'écailleront pas, ne se corroderont pas, ne cloqueront pas, ne fendront pas et ne s'ébrècheront pas. Lorsque vous êtes propriétaire de votre maison, cette garantie demeurera en vigueur pendant 25 ans, au prorata tel qu'indiqué ci-dessous. Cette garantie n'est pas transférable. Westlake Royal se réserve le droit d'abandonner, de modifier ou d'altérer l'un de ses produits, incluant la couleur, sans préavis.

Cette garantie s'applique uniquement et spécifiquement à une personne qui possède et réside sans interruption dans la maison sur laquelle les produits ont été posés (ci-après désigné « propriétaire »), si cette personne est l'acheteur initial du ou des produit(s) Westlake Royal couvert(s) par cette garantie. Cette garantie s'applique aussi à un propriétaire qui achète une résidence nouvellement construite sur laquelle le produit est posé directement par le constructeur.

Là où un produit Westlake Royal est posé sur une structure (i) occupée non exclusivement par le propriétaire (incluant sa famille immédiate), (ii) utilisée à des fins rémunératrices, ou (iii) utilisée dans un cadre public ou semi-public – comme dans (mais sans s'y limiter) un immeuble en copropriété, un immeuble d'appartements, un lieu de culte, une école, un établissement médical, une résidence de personnes âgées, un édifice gouvernemental, un hôtel, etc. – la garantie s'applique alors uniquement au propriétaire d'origine de la structure (« propriétaire commercial ») et n'est pas transférable. La durée de la garantie du propriétaire commercial est de 25 ans, au prorata tel qu'indiqué ci-dessous.

Si Westlake Royal estime que son produit comporte un défaut de fabrication couvert par les termes de cette garantie, Westlake Royal pourra à sa discrétion, soit (1) rembourser le prix d'achat des matériaux, ou (2) remplacer tout produit qu'il juge défectueux. En aucun cas Westlake Royal ne peut être tenu responsable des frais de main-d'œuvre. Dans le cas d'un remplacement, la garantie qui s'applique au produit d'origine s'applique également au produit substitué et sera prolongée pour la durée restante de la période de garantie. Ces recours sont les seuls recours pour tout défaut du produit.

Transférabilité:
Pour transférer la garantie, veuillez vous rendre sur le site **www.RBPWarranty.com**. Vous pouvez utiliser le même nom d'utilisateur et le même mot de passe si vous avez déjà enregistré votre garantie. Dans le cas contraire, vous devrez créer un compte. En l'absence d'un transfert de garantie, les obligations de Westlake Royal à l'égard du produit pourraient devenir nulles.

Calcul du prorata par année:
Tout propriétaire a droit à une garantie au prorata selon le tableau de couverture suivant:

Nombre d'années après l'installation	Pourcentage couvert
Jusqu'à 5	100%
6	90%
7	80%
8	70%
9	60%
10-12	50%
13-15	30%
16-25	20%

Restrictions:
La garantie de Westlake Royal ne couvre que les défauts de fabrication mentionnés ci-dessus. Cette garantie ne couvre pas les dommages causés par d'autres facteurs, incluant, mais sans s'y limiter :

- L'usure normale (définie plus bas)
- La mauvaise utilisation, la négligence ou l'installation inadéquate
- Le fait de ne pas assurer un entretien raisonnable afin d'éviter l'accumulation de saleté, la moisissure, les substances colorantes, la pollution, l'exposition aux produits chimiques ou aux agents nettoyants incompatibles
- Les modifications, comme l'application de revêtements ou de vernis incompatibles (voir les renseignements techniques sur les revêtements compatibles, s'ils existent)
- La manipulation et l'entreposage inadéquats
- Les défauts dans la structure du mur (matériaux ou construction) sur lequel les produits Westlake Royal sont posés, qui entraînent une défaillance, tel qu'un déplacement, des craquelures ou un affaissement du mur, de la fondation ou du bâtiment
- Les déformations causées par des sources de chaleur élevée, incluant, mais sans s'y limiter, les grils, les foyers, les revêtements métallisés, les fenêtres et portes à faible émissivité
- Les dommages causés par les animaux et insectes
- L'impact de corps étrangers, de la grêle, des éclairs, du feu, d'ouragans, de tornades ou d'autres catastrophes naturelles
- Le vandalisme, les dommages intentionnels, les émeutes ou les insurrections

L'usure normale est définie par l'exposition aux rayons ultraviolets du soleil et aux événements météorologiques et atmosphériques extrêmes, qui entraîneront sur toute surface colorée ou peinte une décoloration, un assombrissement, un farinage ou l'accumulation d'une couche de saleté ou de taches. La gravité de ces conditions dépend de la qualité de l'air, de la situation géographique de la propriété et de d'autres conditions locales sur lesquelles Westlake Royal n'a aucun contrôle. Westlake Royal devra déterminer si le revêtement a subi les effets d'une usure normale (qui n'est pas couverte par la garantie). Pour tirer cette conclusion, il faudra déterminer si le produit démontre un changement de couleur excédant quatre (4) sur l'échelle Hunter, tel que calculé selon la norme ASTM D2244. Le produit doit avoir été exposé aux mêmes conditions et ne pas avoir été partiellement couvert par d'autres matériaux, tels des volets, des auvents, des portiques ou autres.

CETTE GARANTIE A PRÉSÉANCE SUR TOUTES LES AUTRES GARANTIES, RESPONSABILITÉS OU OBLIGATIONS DE WESTLAKE ROYAL, EXPLICITES OU IMPLICITES, SAUF QUE LA DURÉE DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SE LIMITE DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE CETTE GARANTIE. WESTLAKE ROYAL NE DEVRA EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE POUR DES DOMMAGES IMMATÉRIELS ET ACCESSOIRES DE TOUTE NATURE. VOTRE RECOURS EXCLUSIF DEVRA ÊTRE L'APPLICATION DE CETTE GARANTIE SELON LES MODALITÉS CONTENUES AUX PRÉSENTES. AUCUN REPRÉSENTANT DE WESTLAKE ROYAL, NI AUCUN DE SES DISTRIBUTEURS OU DÉPOSITAIRES, N'EST AUTORISÉ À APPORTER QUELQUE CHANGEMENT OU MODIFICATION QUE CE SOIT À CETTE GARANTIE..

Certains États n'acceptent pas les limitations sur la durée des garanties, et les restrictions précédentes pourraient donc ne pas s'appliquer à vous.

Certains États n'acceptent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, et les restrictions précédentes pourraient donc ne pas s'appliquer à vous.

Enregistrement de la garantie :
Nous vous recommandons d'enregistrer votre produit en vous rendant sur le site **www.royalbuildingproducts.com/warranties-claims**

Le processus d'enregistrement est rapide et facile. Vous devrez fournir votre nom, votre adresse, la date d'installation et la preuve d'achat originale du produit.

Demande d'indemnisation en vertu de la garantie :
Pour présenter une demande d'indemnisation concernant votre produit, veuillez vous rendre sur le site **www.royalbuildingproducts.com/warranties-claims**

Si vous avez déjà enregistré votre garantie, veuillez ouvrir une session à l'aide du même nom d'utilisateur et du même mot de passe. Dans le cas contraire, vous devrez créer un compte pour présenter votre demande d'indemnisation.

Dans les 30 jours suivant l'identification d'un défaut, le client est tenu de fournir une description écrite avec photos montrant le défaut de fabrication allégué. Dans certains cas, un échantillon réel du produit défectueux peut devoir être prélevé du bâtiment aux frais des propriétaires à des fins d'analyse. Westlake Royal analysera les matériaux et les renseignements fournis pour déterminer la validité de la demande d'indemnisation.

Veuillez transmettre par courriel à **RBPCustomerCare@westlake.com** toute demande de renseignements à propos de l'enregistrement de la garantie ou des demandes d'indemnisation.

Utilisation et entretien:
Votre produit Westlake Royal est un produit nécessitant peu d'entretien. Veuillez vous référer à notre dépliant sur l'utilisation et l'entretien pour connaître la meilleure façon de garder votre produit Westlake Royal impeccable.

Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pourriez aussi avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre ou d'un État à l'autre.

Westlake
Royal Produits de bâtiment[MC]

1.855.ROYAL85

© 2022 Westlake Royal Produits de bâtiment